



Número de Révision: 004.0

Date de sortie: 06/19/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	TECHNOMELT 1942 YSHOT 35 LB CT	Numéro IDH:	416035
Type de produit/utilisation recommandée:	Colles de montage	numéro d'item	83277
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	Votre contact:	Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

DANGER: L'ADHÉSIF FONDU PEUT CAUSER DES BRULÔRES GRAVES.
LES VAPEURS AU-DESSUS DE L'ADHÉSIF FONDU PEUVENT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX, DE LA PEAU ET DES VOIES RESPIRATOIRES.
L'ÉLECTROSTATIQUE PRODUITE LORS DU VIDANGE DE L'EMBALLAGE DANS OU PRÈS DE VAPEURS INFLAMMABLES PEUT CAUSER UN INFLAMMATION.
H317 PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANÉE.
H334 PEUT PROVOQUER DES SYMPTÔMES ALLERGIQUES OU D'ASTHME OU DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES PAR INHALATION.
H351 SUSCEPTIBLE DE PROVOQUER LE CANCER.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
CANCEROGENICITE	2

PICTOGRAMME(S)



Numéro IDH: 416035

Nom du produit: TECHNOMELT 1942

YSHOT 35 LB CT

Conseils de prudence

Prévention:	P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P261 - Éviter de respirer les poussières ou les émanations. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage. P284 - [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
Intervention:	P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'air et la placer dans une position facilitant la respiration. P308+P313 - EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin. P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires : appeler un centre antipoison ou un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Stockage:	P405 - Garder sous clef.
Élimination:	P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Résine	8050-09-7	10 - 30
Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	8002-74-2	1 - 5
Vinyl acetate	108-05-4	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation:	Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	L'adhésif fondu peut causer des brûlures graves. Refroidir le produit ayant fondu sur la peau avec beaucoup d'eau. Ne pas enlever le produit solidifié. Recouvrir les zones affectées avec pansement ou une gaze propre et obtenir aussitôt une aide médicale. On ne devrait pas tenter d'enlever la matière sur la peau ni d'enlever les vêtements contaminés car la peau blessée peut facilement se déchirer.
Contact avec les yeux:	Si il y a contact de la matière fondue avec les yeux, les refroidir immédiatement avec de l'eau. Ne pas enlever l'adhésif. Obtenir une aide médicale.

Ingestion:	On ne s'attend pas à ce que l'ingestion de l'adhésif solide soit dangereuse. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Néant
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Emanations et fumées âcres.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.
Méthodes de nettoyage:	Balayer la matière déversée. Éviter de créer de la poussière. Conserver dans un récipient fermé jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Ne pas placer le solide mouillé ou humide dans le réservoir de fonte. Respecter la température d'application suggérée. Toujours procéder avec soin près d'une matière fondue. Éviter le contact de la peau avec les résines fondues. Ne pas porter de verres de contact. Éviter la formation de poussière.
Stockage:	Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 38 °C (100.4 °F)

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Résine	0.001 mg/m ³ TWA (en tant qu'acides de résine totaux) Fraction inhalable. (Sensibilisation cutanée) (Sensibilisation respiratoire)	Rien	Rien	Rien
Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	2 mg/m ³ TWA Fumée.	Rien	Rien	Rien
Vinyl acetate	10 ppm TWA 15 ppm STEL	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Des puits de ventilation et des aérateurs sont requis lorsqu'on travaille avec des solvants organiques ou pendant les applications de hot melt. Chauffer seulement dans les zones disposant d'une aération adaptée.

Protection respiratoire:

Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Ne pas porter de verres de contact.

Protection de la peau:

Gants isolés et vêtements à manches longues sont fortement recommandés quand on travaille avec l'adhésif fondu.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Solide
Couleur:	Jaune, Translucide
Odeur:	Légère, Comparable à de la résine
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non applicable
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	110.2 °C (230.4 °F)
Densité/Densité relative::	0.95
Densité de vapeur relative:	Non disponible
Point d'éclair:	Le produit est un solide.
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non applicable
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non applicable
Température d'auto-inflammation:	Non applicable
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non applicable
Solubilité:	Insoluble Eau
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Non disponible
Teneur VOC:	0 %; 0 g/l
Viscosité dynamique:	Non disponible
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Emanations et fumées âcres.
Produits incompatibles:	Éviter de chauffer à plus de 400°F.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Chauffage prolongé à des températures au-dessus de 200°C (392°F).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	La respiration continue des vapeurs au-dessus de l'adhésif fondu peut irriter les muqueuses. Les vapeurs peuvent irriter ou entraîner une sensibilisation du système respiratoire. Les poussières d'adhésif solide peuvent irriter.
Contact avec la peau:	Entraîne une irritation de la peau. L'adhésif fondu peut causer des brûlures graves. Peut causer une réaction allergique de la peau.
Contact avec les yeux:	L'adhésif fondu dans les yeux peut causer des dommages graves et permanents. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut entraîner une irritation mécanique en présence de poussières.
Ingestion:	Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Résine	Rien
Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	Rien
Vinyl acetate	Oral LD50 (Rat) = 2,920 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 1,613 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 2,335 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 4490 ppm

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Résine	Irritant	Allergène	Respiratoire
Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	Irritant		
Vinyl acetate	Irritant		Système nerveux central Mutagène Quelques éléments de preuve de cancérogénicité

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Résine	Non	Non	Non
Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	Non	Non	Non
Vinyl acetate	Non	Groupe 2B	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Exceptions: Néant

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Un ou plusieurs composants ne sont pas inscrits sur la liste et, ne sont pas exempts, soit de la Liste intérieure des substances soit de la Liste extérieure des substances.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: Format des nouvelles fiches de données de sécurité. 1-16

Préparé par: Affaires Réglementaires

Date de sortie: 06/19/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.